

# Programme Communal de Développement Rural

## Commune de Court-Saint-Etienne

Partie 4 – Stratégie de développement  
Novembre 2022

En partenariat avec :

Pour le compte de :



**ICEDD**



**Administration  
Communale de  
Court-Saint-Etienne**

## Titre du document

Programme Communal de Développement Rural  
Commune de Court-Saint-Etienne  
Partie 4 – Stratégie de Développement

## Auteur



**Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable**  
Boulevard Frère Orban 4  
B-5000 NAMUR  
+32 81 25 04 80  
[www.icedd.be](http://www.icedd.be)

## Organisme d'accompagnement



**Fondation Rurale de Wallonie**  
Parc scientifique Créalys  
rue Camille Hubert, 5  
5032 ISNES  
+32 81 26 18 82  
[www.frw.be](http://www.frw.be)

**Equipe Brabant-Hesbaye**  
Rue de Clairvaux 40 bte 1  
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
+32 10 23 78 00  
[brabant.hesbaye@frw.be](mailto:brabant.hesbaye@frw.be)

## Personnes de contact

**Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable**

- ◊ Florence Vandy – [florence.vandy@icedd.be](mailto:florence.vandy@icedd.be)
- ◊ François Vander Linden – [francois.vanderlin@icedd.be](mailto:francois.vanderlin@icedd.be)

**Fondation Rurale de Wallonie**

- ◊ Laetitia LAMARCQ - [l.lamarcq@frw.be](mailto:l.lamarcq@frw.be)
- ◊ Nicolas BOSMANS - [n.bosmans@frw.be](mailto:n.bosmans@frw.be)

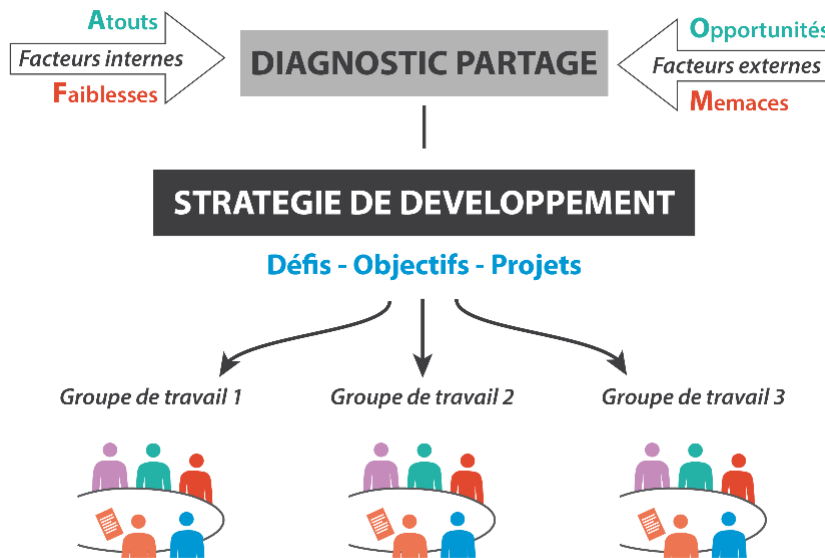


## Table des matières

1. Introduction .....	1
2. Stratégie de développement.....	1
2.1. Méthodologie .....	1
2.2. Objectifs et projets par enjeu.....	3
2.3. Tableau synthétique de la stratégie de développement .....	17
2.4. Liste récapitulative des projets.....	18

## 1. Introduction

La stratégie de développement constitue une étape-clé du PCDR car elle établit le lien entre la phase de diagnostic et la phase d'actions. Cette stratégie présente les objectifs de développement spécifiques à la commune et leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. Elle reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluation qualitatives et quantitatives (indicateurs).



## 2. Stratégie de développement

### 2.1. Méthodologie

Les nombreuses informations issues des consultations citoyennes combinées à l'analyse initiale du territoire (formant ensemble le diagnostic partagé) ont permis de faire émerger **5 grands enjeux** pour le territoire de Court-Saint-Etienne.

- 1 Gérer et sécuriser les déplacements
- 2 Protéger et gérer les ressources naturelles
- 3 Soutenir le secteur agricole
- 4 Créer des lieux de vie et infrastructures collectives
- 5 Développer les activités économiques et touristiques





Les **éléments** du diagnostic partagé qui **justifient les enjeux** et font **émerger les objectifs** sont de trois types :



Eléments liés aux **caractéristiques du territoire** (réseau de transport, occupation du sol...)



Eléments liés aux **besoins de la population** (logements, services, loisirs...)



Eléments liée au **contexte environnemental** (réchauffement climatique, gestion des ressources, diminution de la biodiversité...)

## 2.2. Objectifs et projets par enjeu

### 1 GÉRER ET SECURISER LES DEPLACEMENTS



#### Eléments justificatifs



Bien que le territoire de Court-Saint-Etienne jouisse d'une position stratégique à proximité des pôles régionaux et d'une bonne accessibilité générale, la configuration du territoire lèse une partie de la population en matière de déplacement. En effet, les habitants des villages périphériques disposent d'une offre plus limitée en transport en commun et les modes actifs sont plus spécifiquement confrontés à des barrières physiques et à des problèmes de sécurité sur les axes routiers structurants. Par ailleurs, le manque de multimodalité entre les modes de transport renforce ce constat et favorise le recours à la voiture pour la majorité des déplacements. Il en découle d'importants flux de circulation sur certains axes (accentués par les phénomènes de transit) qui impactent négativement le cadre de vie des habitants et la sécurité des usagers actifs.



La concentration des services, commerces et activités nécessite des déplacements plus ou moins réguliers vers Court-Saint-Etienne. Deux besoins sont spécifiquement identifiés pour les villages plus périphériques. Le premier besoin concerne le manque d'alternative à la voiture individuelle et le second concerne la sécurité des déplacements. Ce manque de sécurité constitue un frein réel au développement des modes actifs et plus particulièrement du vélo dont le potentiel est justifié par la densité de population et les distances entre les pôles. Outre les problèmes de capacité de stationnement dans le centre et autres lieux stratégiques (point d'arrêt SNCB, écoles...), le stationnement sauvage sur les trottoirs et accotements accentue les problèmes de sécurité pour les piétons.



Pour limiter le réchauffement climatique et préserver les ressources naturelles, des efforts doivent être fournis dans de multiples domaines et notamment en matière de mobilité. Avec l'objectif FAST 2030, la Région s'est engagée à réduire fortement l'utilisation de la voiture personnelle au profit des modes alternatifs (vélos, piétons, covoiturage, transports en commun). Nombre d'habitants sont soucieux de cette thématique et souhaitent disposer des infrastructures et services leur permettant de contribuer à cet objectif.

#### 3 éléments d'actualité

- La commune a décidé la révision de son **Plan communal de mobilité (PCM)** qui date de 2009 et n'est donc plus d'actualité, notamment au regard des nombreux développements immobiliers et des nouvelles tendances en matière de mobilité. Ce plan débutera début 2023.
- En 2021, la commune a été sélectionnée en tant que commune pilote dans le cadre de l'appel à candidature de la Région relatif au **Plan d'investissement Wallonie Cyclable (PIWACY)**. Outre la vision stratégique et les projets qui vont en émaner, un conseil consultatif de mobilité a été mis en place pour traiter notamment des différents aspects de la politique cyclable.
- En 2022, la Région a lancé son **Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI)** par le biais duquel toutes les communes wallonnes pourront bénéficier de subsides. La commune de Court-Saint-Etienne a rentré 6 projets.

## Objectifs

### 1.1 Favoriser et sécuriser les modes actifs au sein des villages et en lien avec le centre de Court-Saint-Etienne

*Offrir des itinéraires confortables et sécurisés aux piétons sur le réseau piétons structurant, en lien avec les pôles d'intérêt villageois (écoles, arrêts de bus...).*

*Offrir des itinéraires confortables et sécurisés aux cyclistes sur le réseau cyclable primaire, c'est-à-dire entre les différents villages du territoire et le centre de Court-Saint-Etienne.*

### 1.2 Développer la multimodalité dans le centre de Court-Saint-Etienne

*Aménager un mobipoint, lieu de concentration des services de mobilité dans le centre de Court-Saint-Etienne, à proximité des services.*

### 1.3 Apaiser la circulation dans les villages

*Prendre des mesures pour sécuriser le déplacement des modes actifs (piétons et cyclistes) et favoriser la cohabitation des modes dans les cœurs de village, sur les axes les plus fréquentés ou sur les axes marqués par des problèmes de vitesse.*

## Projets de l'enjeu n°1 et transversalité avec les autres enjeux

N°	Intitulé du projet	Autres enjeux concernés			
		2	3	4	5
1.1	Aménager la place de Sart en faveur des piétons	✓		✓	
1.2	Créer un lieu d'intermodalité à la rue Belotte	✓		✓	✓
1.3	Aménager et sécuriser la liaison cyclable entre Sart-Messire-Guillaume et Suzeril	✓		✓	✓
2.1	Aménager la rue de la Quenique et la rue du Ruchaux en faveur des modes actifs	✓		✓	✓
2.2	Aménager le sentier 103 entre Faux et Suzeril en faveur des modes actifs et de la biodiversité	✓		✓	✓
2.3	Favoriser les déplacements actifs autour des écoles	✓		✓	
2.4	Généraliser le concept de village 30 et renforcer les zones 30 existantes	✓		✓	
3.1	Développer les voitures partagées dans les villages	✓			

✓ Lien direct    ✓ Lien indirect



**Autres enjeux :** 2. Protéger et gérer les ressources naturelles ; 3. Soutenir le secteur agricole ; 4. Créer des lieux de vie et infrastructures collectives ; 5. Développer les activités économiques et touristiques.

## Indicateurs de résultats

Objectifs	Indicateurs	Sources
<b>1.1</b> Favoriser et sécuriser les modes actifs au sein des villages et en lien avec le centre de Court-Saint-Etienne	Nombre de piétons en lien avec les pôles principaux : gare, écoles et commerces (objectif : +10 à 20% à l'horizon 10 ans)	Commune : relevés de terrain durant les heures de pointes du matin et du soir, 1 à 2 fois par an
	Nombre de cyclistes sur le RAVeL et sur les principales liaisons entre les différents villages et Court-Saint-Etienne (objectif : +10 à 20% à l'horizon 10 ans)	Commune : relevés de terrain durant les heures de pointes du matin et du soir, 1 à 2 fois par an
<b>1.2</b> Développer la multimodalité dans le centre de Court-Saint-Etienne	Occupation des parkings pour vélos à la gare ou à proximité (objectif : 80%-90% d'occupation ; offre en stationnement à adapter à la demande)	Commune : relevés de terrain durant la journée, 1 à 2 fois par an
	Nombre d'utilisateurs de la voiture partagée (objectif à fixer avec la société)	Société de voiture partagée (ex. Cambio)
<b>1.3</b> Apaiser la circulation dans les villages	Vitesse (V85) <sup>1</sup> sur les principaux axes de circulation des différents villages (objectif : V85 = vitesse autorisée)	Commune ou police : données radar 2 semaines consécutives par an
	Flux de circulations sur les principaux axes de circulation dans les différents villages (objectif : -5 à 10% à l'horizon 10 ans)	

## Effets multiplicateurs attendus

- ⊕ Améliorer la qualité de l'air et l'impact sur le réchauffement climatique (Vision FAST 2030)
- ⊕ Améliorer la santé des habitants par la pratique sportive et/ou utilitaire de la marche et du vélo
- ⊕ Sensibiliser la population aux enjeux climatiques et environnementaux
- ⊕ Offrir des espaces publics de qualité et conviviaux
- ⊕ Accroître la connaissance du territoire (chemins...)
- ⊕ Accroître l'attractivité du centre de Court-Saint-Etienne
- ⊕ Améliorer l'accès aux commerces, producteurs et services

<sup>1</sup> V85 = vitesse en deçà de laquelle circulent 85% des véhicules contrôlés.

## 2 PROTÉGER ET GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES



### Eléments justificatifs



Le caractère naturel du territoire et les nombreux cours d'eau qui le sillonnent constituent des atouts en matière de diversité biologique, atout renforcé par la présence de sites naturels protégés (Natura 2000, SGIB et éléments naturels remarquables). Néanmoins, les zones urbanisées (bâti et voirie) contribuent au phénomène de fragmentation de l'habitat impactant l'environnement naturel. La présence de nombreux déchets le long des chemins et des cours d'eau et la part importante des eaux non épurées<sup>2</sup> sont également pointées comme des aspects négatifs, tant pour la nature que pour ses habitants.

La gestion des ressources intègre également deux thématiques directement liées à l'activité humaine que sont la production / consommation énergétique et la production / gestion de déchets. En matière d'énergie, les pistes de solution visant à réduire les consommations énergétiques sont identifiées dans le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) finalisé fin 2021. En matière de déchets, indépendamment des filières de traitement et d'évacuation, des mesures doivent être prises, tant par les privés que par les professionnelles, pour limiter la production et favoriser le réemploi.



Les nombreuses actions menées par la commune en faveur de l'environnement d'une part et les différentes associations stéphanoises impliquées dans cette thématique d'autre part sont signe d'une volonté de préserver et renforcer la qualité de l'environnement naturel. Par ailleurs, que ce soit pour des raisons financières ou par soucis écologique, de nombreux habitants souhaitent réduire leur consommation énergétique et leur production de déchets ainsi que valoriser au mieux les ressources (réemploi, prêt...). L'intérêt de la population en la matière est manifeste. Enfin, de nombreuses personnes se disent prêtes à s'investir en tant que bénévole pour ce thème.




Le constat de perte de biodiversité est général et non cantonné au territoire de Court-Saint-Etienne. La réduction de la consommation énergétique et de la production des déchets est un nécessité absolue pour freiner le processus de réchauffement climatique et protéger les ressources naturelles. Les habitants ont d'ailleurs montré un intérêt certain dans la préservation et de déploiement des zones naturelles.

Pour répondre à ces objectifs, le Gouvernement wallon a approuvé le 28 novembre 2019 la contribution wallonne définitive au Plan national Energie Climat de la Belgique. Fin 2019, la commune de Court-Saint-Etienne a signé la Convention des Maires (lutte contre les changements climatiques) et son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) vient d'être finalisé. En matière des déchets, la commune organise des actions de sensibilisation en vue de tendre vers un mode de vie « zéro déchet ».

<sup>2</sup> A noter que 2 nouvelles stations d'épuration ont vu jour sur le territoire de Court-Saint-Etienne au cours de ces 15 dernières années.

## 7 éléments d'actualité

- ◊ Dans le cadre du PCDR, une étude spécifique a été réalisée dans le but de définir le **réseau écologique** à l'échelle communale et d'identifier les leviers d'actions en faveur de la biodiversité. Cette étude va alimenter les mesures déjà prises par la commune en faveur de l'environnement et les fiches-projets du PCDR.
- ◊ En 2021 et 2022, la commune de Court-Saint-Etienne a été sélectionnée pour l'appel à projets **BiodiverCité** du SPW. Il rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la Semaine de l'arbre, du Plan Maya et des Plans communaux de Développement de la Nature (PCDN). La commune a obtenu des subsides (~9000 € au total) pour les cimetières de Tangissart et de Sart et la distribution d'arbres durant la journée de l'arbre. Elle a également été sélectionnée comme commune pilote afin d'intégrer la biodiversité dans son Plan Stratégique Transversal (PST). 
- ◊ En novembre 2021 s'est tenu le **mois de l'environnement** dont un des thèmes principaux portait sur la semaine de l'arbre et sur la réduction des déchets. A cette occasion, plusieurs activités se sont tenues :
  - En lien avec la semaine de l'arbre : la présentation de l'appel à projets BiodiverCité, la projection de « L'Intelligence des Arbres » + débat, une formation sur les Vergers pâturés naturels, la plantation d'un verger et une distribution d'arbres et arbustes aux habitants ;
  - En lien avec la réduction des déchets : la projection du documentaire "Plastic Planet", la conférence de Zéro Carabistouille, une vente de jouets d'occasion et une série d'ateliers pour fournir des trucs et astuces (compost, repair café, fabrication de produits cosmétiques...).
- ◊ La commune a inscrit au budget 2022 la réalisation d'un **Schéma de Développement Communal** (SDC) qui vise à fournir une vision stratégique en matière d'aménagement du territoire. Cet outil prend notamment en considération les aspects de réseau écologique. La mission va débuter en 2023.
- ◊ Le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (**PAEDC**) a été finalisé fin 2021. Les actions concernent 4 grandes thématiques : le transport, le logement, le patrimoine communal et les sources d'énergie renouvelables.
- ◊ En novembre 2022, la commune a répondu à l'appel à projet du SPW destiné à la création d'espaces verts en milieu urbanisé dans le contexte d'adaptation à la crise climatique : « **Maillage vert et bleu en milieu rural** ». 3 sites sont concernés par cet appel à projet : le sentier 85 dans le bois du Ry d'Hez, le sentier 103 entre Faux et Suzeril et une parcelle le long de la rue Vital Casse au sud de Beaurieux.
- ◊ En mars 2023, le **Festival en vrac** se tiendra au PAMexpo et le spectacle de la famille Zéro Carabistouille « La revanche du Lombric » y sera proposé. Il s'agit de découvrir, de manière ludique, comment une famille est parvenue à « consommer durable et zéro déchet ». A la sortie du spectacle, une cinquantaine d'exposants et ateliers présenteront divers trucs et astuces à mettre facilement en place quotidiennement.

## Objectifs

### 2.1 Renforcer le réseau écologique et la biodiversité

*Renforcer / restaurer les cœurs de biodiversité et renforcer / créer des liaisons écologiques entre ces zones cœurs dans le but de créer un maillage pour les principales trames écologiques (en ce compris la trame noire) présentes sur le territoire.*

### 2.2 Préserver les zones naturelles

*Mettre en place des outils et mesures incitant à la préservation des zones naturelles du réseau écologique.*

### 2.3 Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

*Mettre en place des projets et des mesures d'accompagnement visant à diminuer la consommation énergétique et accroître la part des énergies renouvelables de la commune et de ses habitants.*

L'objectif de réduction et de gestion des déchets, initialement identifiés dans les objectifs du PCDR n'est finalement pas repris. Cet objectif est néanmoins poursuivi par la commune dans sa gestion quotidienne et par les actions de sensibilisation du service « Environnement » et également par les actions menées par le Contrat de rivière Dyle-Gette.

## Projets de l'enjeu n°2 et transversalité avec les autres enjeux

N°	Intitulé du projet	Autres enjeux concernés			
		1	3	4	5
1.4	Renforcer les projets en faveur de la biodiversité		✓	✓	✓
1.5	Renforcer la politique de préservation des ressources naturelles		✓		✓
1.6	Accroître l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire				✓
1.7	Gérer le système d'éclairage public et proposer une trame noire		✓	✓	✓
2.5	Aménager la roselière en zone naturelle et de détente			✓	✓
3.2	Intensifier et renforcer les lieux de culture collectifs		✓	✓	✓

✓ Lien direct    ✓ Lien indirect



**Autres enjeux :** 1. Gérer et sécuriser les déplacements ; 3. Soutenir le secteur agricole ; 4. Créer des lieux de vie et infrastructures collectives ; 5. Développer les activités économiques et touristiques.

## Indicateurs de résultats

	Objectifs	Indicateurs	Sources
2.1	Renforcer le réseau écologique et la biodiversité	Superficie du territoire reprise en zones cœur et de liaison par trame écologique du territoire	Commune : cartographie du réseau écologique, mise à jour régulière
2.2	Préserver les zones naturelles	Superficie des zones naturelles protégées au regard de la Loi sur la conservation de la nature et des outils communaux (futur SDC).	Commune : cartographie des zones protégées
2.3	Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables	Consommation énergétique des habitants, des écoles et les bâtiments publics	Fournisseurs d'électricité, de gaz... SPW : bilan énergétique wallon par commune
		Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique	Commune : PAEDC SPW : bilan énergétique wallon par commune

## Effets multiplicateurs attendus

- ⊗ Diversifier et augmenter la biodiversité (nombre et densité d'espèces animales et végétales)
- ⊗ Valoriser et protéger la nature et la paysage
- ⊗ Offrir un cadre de vie de qualité
- ⊗ Sensibiliser la population à l'environnement et à son cadre de vie
- ⊗ Renforcer le lien entre les habitants et leur environnement
- ⊗ Améliorer la qualité de l'air et l'impact sur le réchauffement climatique
- ⊗ Sécuriser l'approvisionnement énergétique
- ⊗ Maitriser les coûts énergétiques

### 3 SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE

#### Eléments justificatifs



Le territoire est occupé à moitié par l'activité agricole, superficie relativement stable dans le temps. Comme partout en Wallonie, le nombre d'exploitations diminue et la majorité des surfaces est exploitée en location. Le prix des terres constitue un frein au développement du secteur (lié à la pression foncière). La présence simultanée sur le territoire de producteurs et d'une forte concentration de population vient nourrir cette volonté de développer les circuits-courts et de soutenir les producteurs locaux.



Au regard des enjeux écologiques qui sont associés au secteur agricole, le regain d'intérêt de la population pour les circuits courts et la valorisation des ressources locales constituent une réelle opportunité. Une part croissante de la population manifeste également une volonté de manger plus sainement, en privilégiant notamment l'agriculture raisonnée et l'alimentation durable.



L'impact de notre mode de consommation alimentaire sur l'environnement n'est plus à démontrer. En effet, l'impact de l'acheminement des denrées depuis le lieu de production au lieu de consommation est considérable. Par ailleurs, l'agriculture intensive impacte la qualité des sols, sous-sols et eaux souterraines. Revenir vers un mode plus local et plus durable en matière d'agriculture est une nécessité.

#### Objectifs

##### 3.1 Soutenir les producteurs locaux et les circuits courts

*Mettre en place des mesures et événements visant à faire connaître les initiatives locales et faciliter les échanges entre les producteurs et les consommateurs.*

##### 3.2 Développer l'agriculture durable

*Fournir aux agriculteurs les aides et accompagnements nécessaires dans le but de renforcer les pratiques durables dans le domaine de l'agriculture.*

#### Projets de l'enjeu n°3 et transversalité avec les autres enjeux

N°	Intitulé du projet	Autres enjeux concernés			
		1	2	4	5
2.6	Prendre des mesures et organiser des événements visant à soutenir les circuits courts et les producteurs locaux		✓	✓	✓
2.7	Prendre des mesures pour soutenir les agriculteurs vers des modes de productions plus durables		✓	✓	✓

✓ Lien direct      ✓ Lien indirect



**Autres enjeux :** 1. Gérer et sécuriser les déplacements ; 2. Protéger et gérer les ressources naturelles ; 4. Créer des lieux de vie et infrastructures collectives ; 5. Développer les activités économiques et touristiques.

## Indicateurs de résultats

Objectifs	Indicateurs	Sources
3.1 Soutenir les producteurs locaux et les circuits courts	Vente des producteurs locaux (objectif : +20% à l'horizon 10 ans)	Producteurs locaux
	Part de production agricole en production biologique	Biowallonie
3.2 Développer l'agriculture durable	Vente des producteurs locaux (objectif : +20% à l'horizon 2030)	Producteurs locaux
	Nombre de mesures agri-environnementales mises en œuvre (objectif : +10% à l'horizon 10 ans)	Natagriwal

## Effets multiplicateurs attendus

- ⊕ Redéployer une activité agricole en circuit-court
- ⊕ Redéployer un maillage écologique
- ⊕ Contribuer à l'économie locale
- ⊕ Diversifier les revenus de l'agriculture locale
- ⊕ Augmenter l'alimentation saine
- ⊕ Améliorer la qualité de l'air et l'impact sur le réchauffement climatique
- ⊕ Améliorer la connaissance des réalités du monde agricole
- ⊕ Contribuer au maintien des paysages, de la spécificité du territoire rural

## 4 CRÉER DES LIEUX DE VIE ET INFRASTRUCTURES COLLECTIVES

### Eléments justificatifs



D'un point de vue culturel, outre le Centre Culturel de Brabant Wallon (CCBW) qui œuvre à l'échelle provinciale, le territoire compte un tissu associatif actif avec de nombreuses associations socio-culturelles et des infrastructures au service de la culture (salles des fêtes, bibliothèque, académie, PAMEXPO, ...). D'un point de vue sportif, on note la présence de quelques infrastructures (football, tennis, balle pelote...) et de nombreuses associations sportives. D'un point de vue géographique, la population regrette la concentration des activités à Court-Saint-Etienne.



D'un point de vue culturel et sportif, la population a pointé le manque de fédération des acteurs culturels, de diversification des activités (type et public cible), de salles, de lieux de rassemblement et de festivités locales. L'absence d'une piscine sur le territoire est également relevée comment un point négatif, tant pour les aspects sportifs et de loisirs qu'en matière d'éducation (apprentissage de la nage dans les écoles).



Enjeu non directement concerné.

### 1 élément d'actualité

Depuis 2020, la commune propose aux citoyens de s'abonner à leur **newsletter** dans le but de rester informé de l'actualité communale.

### Objectifs

#### 4.1 Améliorer et créer des lieux de vie et infrastructures collectives

*Offrir aux habitants des différents villages des lieux de vie accessibles, utiles, fonctionnels, et agréables qui contribuent à la qualité de vie et facilitent les rencontres.*

#### 4.2 Renforcer et moderniser les infrastructures sportives

*Offrir des infrastructures sportives de différentes natures qui permettent de satisfaire les pratiques sportives de tous.*

#### 4.3 Diversifier l'offre en activités sportives et culturelles

*Renforcer l'offre sportive et culturelle sur le territoire en partageant / diversifiant les infrastructures et en créant des synergies avec les territoires voisins.*

#### 4.4 Renforcer les liens entre les habitants et la dynamique des associations villageoises

*Offrir des lieux de rassemblement de qualité et organiser des événements permettant aux habitants et associations de se rencontrer et d'échanger.*

**Projets de l'enjeu n°4 et transversalité avec les autres enjeux**

N°	Intitulé du projet	Autres enjeux concernés			
		1	2	3	5
1.8	Aménager une place de village à Beurieux	✓	✓		✓
1.9	Définir une vision stratégique en matière de sport	✓			✓
2.8	Améliorer la convivialité de la place Baudouin 1 <sup>er</sup> à Court-Saint-Etienne	✓	✓		✓
2.9	2.9 - Aménager le cœur de village de Tangissart en faveur des modes actifs et de la convivialité	✓			✓
2.10	Créer un aménagement convivial au Hall n°11				✓
3.3	Créer et aménager une salle de village à Tangissart				✓
3.4	Aménager l'ancienne école de Beurieux et ses abords		✓		✓
3.5	Aménager les abords du complexe sportif rénové et de la nouvelle salle de gymnastique contiguë		✓		✓
3.6	Mettre en œuvre un projet en matière de sport				✓
3.7	Créer une plateforme d'échange entre les associations				✓
3.8	Soutenir les initiatives existantes en matière de réseau d'échange de savoirs et pratiques		✓		✓
3.9	Rénover le bâtiment du foyer populaire et y aménager une salle polyvalente à destination des acteurs locaux			✓	✓

✓ Lien direct    ✓ Lien indirect



**Enjeux :** 1. Gérer et sécuriser les déplacements ; 2. Protéger et gérer les ressources naturelles ; 3. Soutenir le secteur agricole ; 5. Développer les activités économiques et touristiques

## Indicateurs de résultats

	Objectifs	Indicateurs	Sources
4.1	Améliorer et créer des lieux de vie et infrastructures collectives	Nombre de lieux de convivialité (extérieurs et intérieurs) rénovés ou créés (objectif : 5-10 lieux à l'horizon de 10 ans)	Commune : registre service urbanisme, 1 fois par an
4.2	Renforcer et moderniser les infrastructures sportives	Nombre d'affiliés dans les clubs de sport de la commune (objectif : +10% à l'horizon 10 ans)	Commune et clubs de sport : 1 fois par an
4.3	Diversifier l'offre en activités sportives et culturelles	Nombre de nouvelles activités pour publics-cibles différents	Commune : registre, 1 fois par an
4.4	Renforcer les liens entre les habitants et la dynamique des associations villageoises	Nombre d'événements organisés par les associations villageoises et fréquentation (objectif : 1 à 2 événement(s) par village par an)	Associations : registre à chaque événement
		Fréquentation des espaces de convivialité	Riverain, comité de quartier : relevé de terrain 3-4 fois par an

## Effets multiplicateurs attendus

- ⊗ Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- ⊗ Renforcer la mixité sociale et générationnelle
- ⊗ Soutenir la place de chacun dans la société
- ⊗ Soutenir la vie associative et sportive locale
- ⊗ Renforcer la cohésion sociale
- ⊗ Rompre l'isolement et favoriser l'intégration
- ⊗ Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants...)
- ⊗ Embellissement des cœurs de village

## 5 DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

### Eléments justificatifs

Court-Saint-Etienne se situe dans l'agglomération de pôles régionaux commerciaux et pourvoyeurs d'emplois (Wavre et LLN). Bien que le taux d'emplois des habitants de Court-Saint-Etienne soit élevé, la part des emplois sur le territoire est relativement faible, s'expliquant en partie par l'absence de parc d'activités économiques.



L'offre commerciale est principalement assurée par des commerces de proximité et par le marché hebdomadaire situés à Court-Saint-Etienne. Ce noyau souffre néanmoins d'un manque d'attractivité et de dynamisme. Certaines initiatives privées (de type coopérative) participent à l'animation de la commune.

Géographiquement accessibles, les patrimoines naturel et bâti stéphanois constituent des atouts touristiques pour la commune dont il est possible de bénéficier via les sentiers et itinéraires de promenades existants. Ce tourisme nature est néanmoins peu développé, par manque de promotion notamment. Le manque d'offre en logements et en établissements horeca ainsi que le caractère lacunaire du réseau cyclable sont pointées comme des freins à son développement.



Les habitants bénéficient de la proximité des pôles d'emplois et commerciaux du Brabant wallon mais également des commerces de proximité du centre de Court-Saint-Etienne. Ils regrettent néanmoins le manque d'attractivité d'une partie du centre qu'ils souhaitent voir s'améliorer.



Enjeu non directement concerné.

### 2 éléments d'actualité

- Depuis 2021, la commune de Court-Saint-Etienne dispose d'une application pour smartphone visant à mieux informer le citoyen et à mettre davantage en valeur l'activité stéphanoise : **Court-Saint-Etienne en poche**. Elle a été mise en place grâce notamment au soutien de l'intercommunale inBW et de la Province du Brabant wallon ;
- Une balade Totemus (Chasse aux trésors à mi-chemin entre les jeux de piste et le géocaching) est en cours de création dans le centre de Court-Saint-Etienne.

### Objectifs

#### 5.1 Redynamiser les activités commerciales

*Renforcer l'attractivité du centre historique en l'embellissant et en créant des liens sécurisés et agréables entre les différents pôles d'intérêt du centre de Court-Saint-Etienne.*

#### 5.2 Favoriser le développement des activités économiques et des emplois

*Soutenir les activités économiques locales en offrant de l'accompagnement, de la visibilité et des lieux de rencontre.*

### 5.3 Développer le tourisme en milieu rural

Maintenir le tourisme rural en entretenant et renforçant le réseau de promenades et en sécurisant les déplacements piétons et cyclables.

#### Projets de l'enjeu n°5 et transversalité avec les autres enjeux

N°	Intitulé du projet	Autres enjeux concernés			
		1	2	3	4
2.11	Valoriser les itinéraires de promenades	✓	✓		✓
3.10	Evaluer les besoins et créer un espace de co-working				✓
3.11	Redynamiser le marché hebdomadaire			✓	✓
3.12	Accroître l'attractivité du centre et des commerces				✓

✓ Lien direct    ✓ Lien indirect



**Autres enjeux :** 1. Gérer et sécuriser les déplacements ; 2. Protéger et gérer les ressources naturelles ; 3. Soutenir le secteur agricole ; 4. Créer des lieux de vie et infrastructures collectives.






#### Indicateurs de résultats

Objectifs	Indicateurs	Sources
<b>5.1</b> Redynamiser les activités commerciales	Fréquentation des commerces du centre de Court-Saint-Etienne (objectif : +5 à 10% à l'horizon de 10 ans)	Commerçants : 1 fois par an
<b>5.2</b> Favoriser le développement des activités économiques et des emplois	Evolution du nombre d'emplois sur le territoire	Statbel – Walstat : statistiques d'emplois, 1 fois par an
	Surfaces mises à la disposition des activités économiques	Commune : cartographie sur base de la matrice cadastrale
<b>5.3</b> Développer le tourisme en milieu rural	Kilométrage de promenade balisée (+5% à l'horizon 10 ans)	Commune et Patrimoine stéphanois : cartographie des itinéraires de promenade

#### Effets multiplicateurs attendus




- ⊗ Créer et maintenir de l'emploi local
- ⊗ Assurer les possibilités de développement des entreprises
- ⊗ Enrayer la tendance de « village-dortoir »

## 2.3. Tableau synthétique de la stratégie de développement

ENJEUX	OBJECTIFS
<p>1 <b>Gérer et sécuriser les déplacements</b></p> 	<p>1.1 - Favoriser et sécuriser les modes actifs au sein des village et en lien avec le centre de Court-Saint-Etienne 1.2 - Créer un lieu d'intermodalité à la rue Belotte 1.3 - Apaiser la circulation dans les villages</p>
<p>2 <b>Protéger et gérer les ressources naturelles</b></p> 	<p>2.1 - Renforcer le réseau écologique et la biodiversité 2.2 - Préserver les zones naturelles 2.3 - Limiter les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables</p>
<p>3 <b>Soutenir le secteur agricole</b></p> 	<p>3.1 - Soutenir les producteurs locaux et les circuits courts 3.2 - Développer l'agriculture durable</p>
<p>4 <b>Créer des lieux de vie et infrastructures collectives</b></p> 	<p>4.1 - Améliorer et créer des lieux de vie et infrastructures collectives 4.2 - Renforcer et moderniser les infrastructures sportives 4.3 - Diversifier l'offre en activités sportives et culturelles 4.4 - Renforcer les liens entre les habitants et la dynamique des associations villageoises</p>
<p>5 <b>Développer les activités économiques et touristiques</b></p> 	<p>5.1 - Redynamiser les activités commerciales 5.2 - Favoriser le développement des activités économiques et des emplois 5.3 - Développer le tourisme en milieu rural</p>

## 2.4. Liste récapitulative des projets

Les 32 projets du PCDR sont répartis ci-dessous en fonction de leur thème principal. Leur numéro fait référence à la priorisation dans le temps : 1.X pour les projets du lot 1, 2.X pour le lot 2 et 3.X pour le lot 3. Le contenu des projets est détaillé en partie 5 du PCDR.

ENJEUX	PROJETS
<p><b>1</b></p> <p><b>Gérer et sécuriser les déplacements</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.1 - Aménager la place de Sart en faveur des piétons</li> <li>1.2 - Créer un lieu d'intermodalité à la rue Belotte</li> <li>1.3 - Aménager et sécuriser la liaison cyclable entre Sart-Messire-Guillaume et Suzeril</li> <li>2.1 - Aménager la rue de la Quenique et la rue du Ruchaux en faveur des modes actifs</li> <li>2.2 - Aménager le sentier 103 entre Faux et Suzeril en faveur des modes actifs et de la biodiversité</li> <li>2.3 - Favoriser les déplacements actifs autour des écoles</li> <li>2.4 - Généraliser le concept de village 30 et renforcer les zones 30 existantes</li> <li>3.1 - Développer les voitures partagées dans les villages</li> </ul>
<p><b>2</b></p> <p><b>Protéger et gérer les ressources naturelles</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.4 - Renforcer les projets en faveur de la biodiversité</li> <li>1.5 - Renforcer la politique de préservation des ressources naturelles</li> <li>1.6 - Accroître l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire</li> <li>1.7 - Gérer le système d'éclairage public et proposer une trame noire</li> <li>2.5 - Aménager le roselière en zone naturelle et de détente</li> <li>3.2 - Intensifier et renforcer les lieux de culture collectifs</li> </ul>
<p><b>3</b></p> <p><b>Soutenir le secteur agricole</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>2.6 - Prendre des mesures et organiser des événements visant à soutenir les circuits courts et les producteurs locaux</li> <li>2.7 – Prendre des mesures pour soutenir les agriculteurs vers des modes de productions plus durables</li> </ul>

ENJEUX	PROJETS
<p><b>4</b></p> <p><b>Créer des lieux de vie et infrastructures collectives</b></p> 	<p>1.8 - Aménager une place de village à Beurieux</p> <p>1.9 - Définir une vision stratégique en matière de sport</p> <p>2.8 - Améliorer la convivialité de la place Baudouin 1<sup>er</sup> à Court-Saint-Etienne</p> <p>2.9 - Aménager le cœur de village de Tangissart en faveur des modes actifs et de la convivialité</p> <p>2.10 - Créer un aménagement convivial au Hall n°11</p> <p>3.3 - Créer et aménager une salle de village à Tangissart</p> <p>3.4 - Aménager l'ancienne école de Beurieux et ses abords</p> <p>3.5 - Aménager les abords du complexe sportif rénové et de la nouvelle salle de gymnastique contiguë</p> <p>3.6 - Mettre en œuvre un projet en matière de sport</p> <p>3.7 - Créer une plateforme d'échange entre les associations</p> <p>3.8 - Soutenir les initiatives existantes en matière de réseau d'échange de savoirs et pratiques</p> <p>3.9 - Rénover le bâtiment du foyer populaire et y aménager une salle polyvalente à destination des acteurs locaux</p>
<p><b>5</b></p> <p><b>Développer les activités économiques et touristiques</b></p> 	<p>2.11 - Valoriser les itinéraires de promenades</p> <p>3.10 - Evaluer les besoins et créer un espace de co-working</p> <p>3.11 - Redynamiser le marché hebdomadaire</p> <p>3.12 - Accroître l'attractivité du centre et des commerces</p>

## 3. Adéquation « Enjeux – Objectifs – Projets »

### 3.1. Méthodologie

Dans le but de montrer l'adéquation entre les enjeux / objectifs d'une part et les projets sélectionnés d'autre part, une analyse croisée a été réalisée. Seule l'analyse finale est présentée ci-dessous mais des analyses similaires ont été réalisées à plusieurs reprises durant l'élaboration du PCDR afin de pouvoir ajuster le choix des projets et les objectifs de la stratégie.

Pour ce faire, un système de notation de notation a été mis en place. Il consiste à, pour chacun des projets, attribuer une valeur à chaque objectif selon l'impact du projet sur l'objectif visé :

- ⦿ Valeur de 1 : lorsque l'impact du projet sur l'objectif est jugé direct

*Exemple : l'aménagement de la place de Sart a un impact direct sur la sécurité des modes actifs au sein des villages*

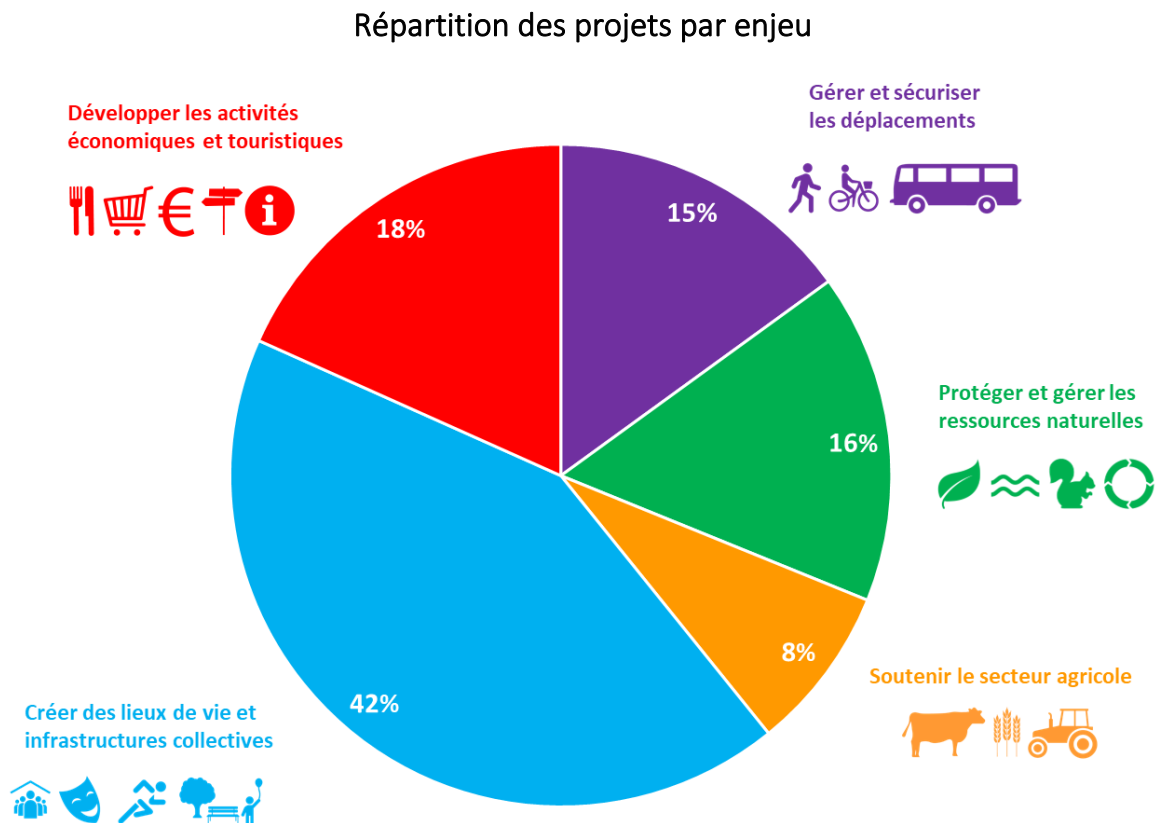
- ⦿ Valeur de 0,5 : lorsque l'impact du projet sur l'objectif est jugé indirect

*Exemple : le renforcement des projets en faveur de la biodiversité peut avoir un impact indirect sur l'objectif de développement du tourisme en milieu rural.*

- ⦿ Valeur de 0 : lorsque l'impact est nul ou non significatif

### 3.2. Analyse de pertinence dans le choix des projets

La répartition des projets (lots 1 à 3) par enjeu est calculée en tenant compte du poids des projets dans chacun des enjeux, de manière à intégrer le critère de transversalité.

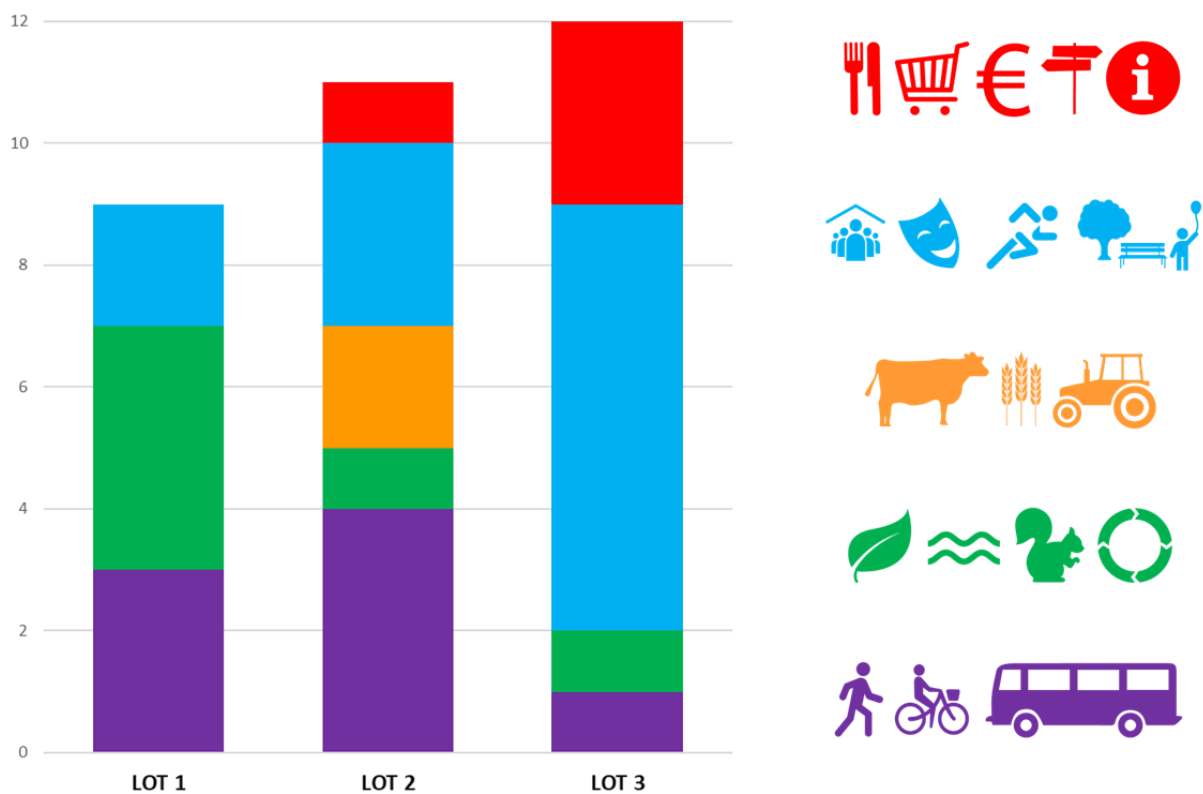


Ce graphique indique que les projets du PCDR permettent de répondre aux différents objectifs identifiés pour chacun des enjeux.

- **L'enjeu n°4 « Créer des lieux de vie et infrastructures collectives »** se démarque par son poids plus important. C'est l'objectif 4.1 « Améliorer et créer des lieux de vie et infrastructures collectives » qui pèse dans la balance en raison de son caractère transversal. En effet, 80% des projets rencontrent, de manière directe ou indirecte, cet objectif du PCDR.
- Concernant **l'enjeu n°3 « Soutenir le secteur agricole »**, il est sous-représenté comparativement aux autres enjeux. Dans le cas, les spécificités de la thématique et du territoire limitent le choix des projets. A noter que 2 projets du lot 0, non repris dans la présente analyse, contribuent à cet enjeu : « Etat des lieux participatif de l'alimentation durable » et « Organisation d'un marché des producteurs locaux ».

La répartition des projets selon leur enjeu principal et par lot indique l'importance accordée aux thèmes de la gestion de déplacements et de la protection des ressources naturelles dans leur priorité, conformément aux résultats des consultations villageoises.

Répartition des projets selon leur enjeu principal





## **Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable asbl**

Boulevard Frère Orban 4  
B-5000 NAMUR  
00 32 81 25 04 80  
[www.icedd.be](http://www.icedd.be)  
[icedd@icedd.be](mailto:icedd@icedd.be)

N° registre de commerce : sans objet  
N° TVA : BE0407.573.214  
Représenté par : Gauthier Keutgen, Secrétaire Général  
N° de compte bancaire : BE59 5230 4208 3426 / BIC TRIOBEBB